



Le 02 décembre 2019

André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
Président du groupe de la gauche
démocrate et républicaine
4, place Jean-Antoine Pourtier
63890 ST-AMANT-ROCHE-SAVINE

Une nouvelle version de la réorganisation de nos services fiscaux

Comme vous le savez, depuis l'annonce gouvernementale de la réorganisation des finances publiques, je me suis fortement engagé avec mon suppléant, mon équipe parlementaire et les élus qui travaillent à mes côtés. Nous avons appelé à une large mobilisation de la population et des élus de notre circonscription contre un projet aux conséquences désastreuses pour nos territoires et ses habitants : fermeture du Centre des Impôts d'Ambert, du service aux entreprises de Thiers, des trésoreries de Cunlhat, Courpière, Billom, Lezoux, Pont-du-Château et Luzillat.

Pour sensibiliser le plus grand nombre sur la gravité de cette réforme, j'ai organisé des réunions publiques à Billom, Thiers, Ambert, Luzillat. J'ai aussi pris l'initiative d'une manifestation à Ambert lors de la venue du Directeur Départemental des Finances Publiques. Par courrier, questions écrites et échanges directs à l'Assemblée nationale, j'ai interpellé plusieurs fois Gérard Darmanin, Ministre de tutelle de l'administration fiscale, pour lui exprimer ma désapprobation et ma colère. Plus largement, le groupe de la gauche démocrate et républicaine, que je préside, a mis cette réorganisation au cœur des débats parlementaires.

De nombreux conseils municipaux de la circonscription ont voté des délibérations s'opposant aux fermetures projetées et la plupart des maires ont personnellement répondu à ma demande de mobilisation.

Les usagers ont manifesté leur opposition, à l'appel notamment du CDDSP (Collectif de Défense et Développement des Services Publics).

De leur côté, les personnels des finances publiques et leurs syndicats ont exprimé avec détermination leur opposition aux mesures annoncées, qui remettaient en cause non seulement leur emploi local, mais aussi le maintien d'un service de proximité aux usagers.

A la suite de ces actions convergentes et d'un échange que j'ai eu avec le cabinet du ministre, j'ai longuement rencontré, vendredi 29 novembre, le Directeur Départemental des Finances Publiques. Il m'a alors présenté son nouveau projet et a accepté de prendre en compte certaines propositions que je lui ai soumises. A la suite de notre entretien, une seconde version doit être soumise au ministère :

- Maintien dans la durée (et non pas à titre provisoire) du centre des impôts d'Ambert et de son service fiscal des particuliers, avec la garantie d'emplois pérennes.

- Maintien d'un accueil de proximité des entreprises sur les sites de Thiers et Ambert (l'instruction des dossiers de tout le département sera centralisée sur Clermont-Ferrand).

- Maintien d'une trésorerie autonome et de plein exercice à Ambert (le premier projet en faisait une simple annexe de la trésorerie de Thiers).

- Maintien provisoire des trésoreries en activité. Mais, point le plus négatif de la nouvelle version, leur fermeture reste encore programmée en 2021, ou exceptionnellement en 2022.

- Création d'un poste de « conseiller aux décideurs locaux » dans chacune des intercommunalités, quelle que soit leur taille. Il est prévu que les postes soient pourvus par des cadres, anciens trésoriers, qui seront les interlocuteurs des maires.

- Création à Thiers d'un nouveau service de gestion qui centralisera l'ensemble des comptabilités de nos établissements médico-sociaux : le 1^{er} janvier 2021 pour les centres hospitaliers et EHPAD autonomes, le 1^{er} janvier 2022 pour les EHPAD gérés par les Centres d'action sociale communaux et intercommunaux.

Telle est la situation précise à la suite de mes échanges et d'une mobilisation collective qui a été déterminante.

Je tenais à informer la population et les élus de ce nouveau projet qui sera prochainement soumis au ministère de l'Action des Comptes publics par le Directeur Départemental des Finances Publiques.

André CHASSAIGNE